

L'ANGOLA ET LES ETATS-UNIS D'AMERIQUE S'ENGAGENT A RENFORCER LES LIENS DE COOPERATION



LE PRESIDENT JOÃO LOURENÇO HONORE L'INVESTITURE DE FÉLIX TSHISEKEDI

LE PRESIDENT JOÃO LOURENÇO HONORE L'INVESTITURE DE FÉLIX TSHISEKEDI



S.E. Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, réélu Président de la RDC



Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, candidat à sa propre succession lors des élections de décembre dernier et largement vainqueur, a été investi **Président de la République Démocratique du Congo le 20 janvier**.

Le président de la République d'Angola, **João Lourenço**, a assisté à l'événement à Kinshasa, auquel ont également participé des dizaines de délégations officielles représentant divers pays, dont beaucoup étaient dirigées par des chefs d'État.

La cérémonie s'est déroulée dans la plus grande enceinte sportive de Kinshasa, le stade des Martyrs, et a rassemblé des dizaines de milliers de personnes, qui ont entièrement rempli l'espace.

Félix Tshisekedi a été réélu pour un second mandat de cinq ans lors des élections générales du 20 et 21 décembre 2023, remportant 73,34% des voix, devant **Moïse Katumbi**, ancien Gouverneur du Katanga (18,08% des voix), **Martin Fayulu**, chef de l'opposition (5,33%) et **Adolphe Muzito** (1,12%).

La République Démocratique du Congo (RDC) est située en Afrique centrale, à la frontière de neuf pays, et est le deuxième plus grand pays du continent en termes de superficie. Sa capitale est Kinshasa, située à l'extrême ouest du pays, le long du fleuve Congo.

DIPLONEWS JANVIER N°01 - 2024

DIRECTION:

António Nascimento

ÉDITEUR & REVISEUR:

António Nascimento

LA PHOTOGRAPHIE:

Rodé da Silva e Inocência Agostinho

DESIGNER GRAPHIQUE:

Paulino Lourenço e Hélio Henriques

DIFFUSION ENLINGUE: ONLINE

TRADUCTRICE: Laurinda Mafuta

EXÉCUTION GRAPHIQUE:

GCCI- MIPEX

WEBSITE:

<https://mirex.gov.ao>

TELEPHONE:

+244 - 22-643-0483

EMAIL:

antonionascimento211@gmail.com

SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DU MOUVEMENT DES NON-ALIGNÉS



Son Excellence l'Ambassadeur Tété António, Ministre des Relations Extérieures

Le 19 janvier, la ville de Kampala a accueilli le **Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement du Mouvement des non-alignés (MNA)**.

L'événement, qui s'est déroulé au centre de conférence Muryonyo, a rassemblé plus de deux douzaines de chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Mouvement des non-alignés, ainsi que des États et des organisations internationales ayant le statut d'observateur.

Parmi les chefs d'État figuraient Leurs Excellences **Yoweri K. Museveni**, Président hôte, **Teodoro Obiang Nguema Mbasogo**, Président de la Guinée Equatoriale, **Ismail Omar Guelleh**, Président de Djibouti, **Nana Addo Dankwa Akufo-Addo**, Président du Ghana, **Ranil Wickremesinghe**, Président du Sri Lanka, **Emmerson D. Mnangagwa**, Président du Zimbabwe, et **Mokgweetsi Eric Keabetswe Masisi**, Président du Botswana.

Étaient également Présents Leurs Excellences **William Ruto**, Président du Kenya, **Faure Essozima Gnassingbe**, Président du Togo, **Faustin Archange Touadera**, Président de la République Centrafricaine, **Evariste Ndayishimiye**, Président du Burundi, **Hassan Sheikh Mohamud**, Président de la Somalie, et **Abiy Ahmed**, Premier Ministre de la République Fédérale Démocratique d'Éthiopie.

Son Excellence **João Manuel Gonçalves Lourenço**, Président de la République d'Angola, était représenté au Sommet par Son Excellence **Tété António**, Ministre des

Relations Extérieures, qui était accompagné d'une délégation de hauts fonctionnaires de son département.

La séance d'ouverture du **19e Sommet du Mouvement des Non-Alignés** a été présidée par Son Excellence **Yoweri Kaguta Museveni**, Président de la République de l'Ouganda, qui a pris la Présidence de l'Organisation pour une période de trois ans (2024-2026).

Au cours des travaux, les chefs d'État et de Gouvernement des pays du **Mouvement des Non-Alignés** prendront note du Rapport de la Réunion Ministérielle, tenue les 17 et 18 janvier, et analyseront les **Projets de Déclaration de Kampala et de Déclaration du Mouvement des Non-Alignés sur la situation en Palestine**.

Un débat sur le thème central du **19e Sommet du Mouvement des Non-Alignés**, «**Approfondir la Coopération pour une Richesse Mondiale Partagée**», et une session spéciale pour l'admission de nouveaux membres sont également à l'ordre du jour.

Fondé le 1er septembre 1961 à Belgrade, le **Mouvement des Non-Alignés** est un concert de nations composé de 120 pays, 20 États observateurs et 10 Organisations Internationales, représentant 4,46 milliards de personnes.

Ses principaux objectifs sont la promotion des relations amicales entre les pays, la défense de la résolution pacifique des conflits internationaux et la protection des droits de l'homme et de l'environnement.



L'ANGOLA PARTICIPE AU 3^e SOMMET G-77 PLUS CHINE A KAMPALA

S.E. Yoweri Kaguta Museveni
Président de la République d'Ouganda



Le 21 janvier à Kampala, Son Excellence Ambassadeur **Tété António**, Ministre des Relations Extérieures, a représenté Son Excellence **João Manuel Gonçalves Lourenço**, Président de la République d'Angola, au 3^e Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du G-77 plus la Chine.

La réunion, qui s'est déroulée sous la devise "Não Deixar Ninguém Para Trás", a débuté par les mots de bienvenue de Son Excellence **Yoweri Museveni**, Président de la République d'Ouganda et Président du 3^e Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du G-77 plus la Chine, qui, à cette occasion, a reçu les symboles de la présidence annuelle du Groupe de la part de Son Excellence **Salvador Valdés Mesa**, Vice-président de la République de Cuba, Président sortant.

Le moment a également été réservé à d'autres discours, dont celui de Son Excellence **António Guterres**, Secrétaire Général des Nations Unies, qui a souligné l'importance du Groupe des 77+Chine dans le contexte des Nations Unies, puisqu'il est le principal promoteur de la coopération Sud-Sud, et celui de S.E. **Soltan bin Saad Al-Muraikhi**, Ministre d'Etat aux Affaires Etrangères de l'Etat du Qatar, pays hôte du 2^e Sommet du Sud, et de **Liu Guozhong**, Vice-Premier Ministre du Conseil d'Etat de la République Populaire de Chine.

Le 3^e Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du G-77 plus la Chine, qui s'est clôturé le 22 janvier dans la capitale ougandaise, a adopté le programme de travail de l'organisation, le rapport du président de la réunion des hauts fonctionnaires et le document final du 3^e sommet du Sud.

Le 3^e Sommet du Sud du Groupe des 77+Chine vise à donner un nouvel élan à la coopération entre les 134 États membres du Groupe des 77+Chine dans un monde plus compétitif, en vue de stimuler la coopération Sud-Sud, en particulier dans les domaines du commerce, de l'investis-

sement, du développement durable, du changement climatique, de l'éradication de la pauvreté et de l'économie numérique.

Le Groupe des 77 (G-77) a été créé le 15 juin 1964 par 77 pays en développement qui ont signé la «Déclaration commune des soixante-dix-sept pays en développement», publiée à l'issue de la première session de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) à Genève, et constitue aujourd'hui la plus grande coalition de pays en développement au sein des Nations unies, ce qui permet au groupe d'accroître la capacité du Sud à articuler et à promouvoir ses intérêts économiques collectifs et à renforcer sa capacité de négociation commune sur toutes les grandes questions économiques internationales au sein du système des Nations Unies, y compris la coopération Sud-Sud.

Ce sommet a accueilli plusieurs chefs d'Etat et de Gouvernement et dirigeants d'Organisations Internationales, en particulier Leurs Excellences **Mogwai Eric Keabetswe Masisi**, Président de la République du Botswana, **Ranil Wickremesinghe**, Président de la République Socialiste Démocratique du Sri Lanka, **Faustin Archange Touadera**, Président de la République Centrafricaine et **António Guterres**, Secrétaire Général des Nations Unies.

Leurs Excellences **Sheikh Abdulmalik bin Abdullah bin Ali Al Khailli**, président du Conseil d'Etat du Sultanat d'Oman, **Ralph Gonsalves**, Premier ministre de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, **Mohamed Ennadir Larbaoui**, Premier ministre de la République Algérienne Démocratique et Populaire, étaient également présents, **Russell Mmisio Dlamini**, Premier ministre du Royaume d'Eswatini, **Eduard Ngirente**, Premier Ministre de la République du Rwanda, **Phillips Mark Anthony**, Premier Ministre de la République de Guyane et **Kassim Majaliwa Majaliwa**, Premier Ministre de la République Unie de Tanzanie.



L'ANGOLA ET LES ETATS-UNIS D'AMERIQUE SONT DEDIÉS A RENFORCER LES LIENS DE COOPERATION



Le 25 janvier, à Luanda, l'Angola et les Etats-Unis d'Amérique se sont engagés à poursuivre le renforcement des liens de coopération politique, diplomatique et économique, en vue du bien-être des deux Etats et des deux peuples.

Cette garantie a été soulignée par Son Excellence l'Ambassadeur Tete António, Ministre des Relations Extérieures, lors d'une Conférence de Presse conjointe avec Son Excellence Antony Blinken, Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique, lors de sa visite officielle de 24 heures en République d'Angola.

Le Chef de la diplomatie angolaise a souligné la bonne atmosphère dans les relations anglo-américaines, résultant de l'engagement des diplomates des deux Etats.

Répondant aux questions des journalistes, le Chef du MIREX a dit que l'Angola a beaucoup d'espace pour renforcer la coopération avec les Etats-Unis d'Amérique et d'autres acteurs internationaux, en raison des nombreux besoins auxquels le pays est confronté.

Pour sa part, Son Excellence Antony Blinken, Secrétaire d'Etat américain, a souligné la volonté de son Gouvernement de continuer à soutenir institutionnellement la stabilité politique, la sécurité, la bonne gouvernance et la sauvegarde des droits de l'homme pour les Angolais, la région australe et le continent africain.

Son Excellence Antony Blinken a déclaré aux journalistes que l'Angola est et restera un acteur important et incontournable dans le maintien de la paix et de la stabilité en Afrique, mais surtout dans les régions du Sud et du Centre, grâce à son rôle de prépondérant au sein de la SADC, de la CEEAC et de la CIRGL.

La Conférence de Presse conjointe organisée par le Ministère angolais des Relations Extérieures et l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique en Angola a eu lieu le 25 janvier au siège diplomatique angolais et a vu la participation de diplomates et de hauts fonctionnaires de l'Etat angolais et des Etats-Unis d'Amérique.

La visite de Son Excellence Antony Blinken en Angola fait partie d'une tournée que le Secrétaire d'Etat américain effectue dans certains pays africains, à savoir la Côte d'Ivoire, le Nigeria et le Cap Vert.

Dans les pays qu'il a visités, le chef de la diplomatie américaine a souligné la manière dont les Etats-Unis investissent dans les infrastructures en Afrique afin de stimuler le commerce bilatéral et de créer des emplois chez eux et sur le continent.

Le Secrétaire d'Etat Antony Blinken a partagé le désir des Etats-Unis d'aider l'Afrique à être compétitive sur le marché mondial et a montré comment ce géant a accéléré le partenariat depuis le Sommet des Leaders Américano-Africains dans des domaines clés tels que le climat, la sécurité alimentaire et la santé.



LES DÉLÉGATIONS DU SECTEUR MILITAIRE CHERCHENT DES SOLUTIONS AU CONFLIT FRONTALIER ENTRE L'ANGOLA ET LA NAMIBIE



Les délégations de l'Angola et de la Namibie se sont réunies le 12 janvier à Ondjiva, capitale de la province angolaise de Cunene, afin de trouver des mécanismes pour résoudre le différend causé par l'occupation illégale du territoire angolais par des fermiers de la République de Namibie.

Les entretiens officiels entre les délégations multisectorielles des deux pays ont été menés par Leurs Excellences l'Ambassadeur Tété António, Ministre des Relations Extérieures de la République d'Angola et Netumbo Nandi-Ndaitwah, Vice-Premier Ministre et Ministre des Relations Internationales et de la Coopération de la République de Namibie.

Cette réunion fait suite à la Réunion Bilatérale qui s'est tenue à Luanda en octobre de l'année dernière pour réaffirmer l'importance de la coexistence

pacifique et du bon voisinage, en particulier en ce qui concerne les éleveurs namibiens qui font paître illégalement leur bétail en Angola.

Dans son discours, Son Excellence l'Ambassadeur Tété António a remercié et salué le rôle de son homologue namibien pour la collaboration et le leadership dont il a fait preuve dans la recherche d'une résolution harmonieuse du différend dans l'intérêt des deux pays, des deux peuples et surtout des communautés transfrontalières.

Son Excellence l'Ambassadeur Tété António a souligné les excellentes relations historiques de fraternité, de consanguinité et même de liens familiaux entre l'Angola et la Namibie, qui doivent être préservées et renforcées.



Pour sa part, Son Excellence Netumbo Nandi-Ndaitwah, Vice-Premier Ministre et Ministre des Relations Internationales et de la Coopération de la République de Namibie, a souligné que la réunion était une déclaration d'intention claire de l'engagement des deux gouvernements à relever les défis communs et à améliorer les moyens de subsistance des populations des deux pays.

Elle a réitéré la reconnaissance de la Namibie au gouvernement angolais pour avoir permis aux agriculteurs namibiens de faire paître leur bétail sur le territoire angolais en raison de la grave sécheresse et du manque de pâturages disponibles dans les régions du nord de la Namibie à la suite du changement climatique.

Pour le souverain namibien, cette bonne volonté est également une démonstration claire des liens forts d'amitié, de solidarité et de sacrifice suprême qui continuent à caractériser avec bonheur les relations bilatérales chaleureuses et



excellentes entre l'Angola et la Namibie.

En outre, il a souligné que la bonne volonté des autorités angolaises ne signifie pas que les activités des agriculteurs namibiens doivent violer les lois de la République d'Angola, de la même manière que les citoyens angolais doivent respecter les lois namibiennes sur leur territoire.

En tant qu'État souverain, l'Angola conserve, sur son territoire, le droit d'appliquer ses lois et de réglementer les activités de tous les Namibiens, y compris les agriculteurs namibiens qui ont été autorisés à pratiquer le pâturage en Angola.

En tant qu'État qui souscrit pleinement au principe sacro-saint du respect de l'intégrité territoriale des autres États, la position du gouvernement namibien est catégoriquement claire, car il ne tolère pas le comportement adopté par les Namibiens en ce qui concerne le non-respect des lois de la République d'Angola, a-t-il précisé.



LE CHEF DE LA DIPLOMATIE ANGOLAISE REND VISITE À LA REINE D'OUKWANYAMA EN NAMIBIE



Son Excellence Ambassadeur **Tete António**, Ministre des Relations Extérieures, a rendu une visite de courtoisie à Sa Majesté **Meekulu Martha Mwadinomho Kristian yaNelumbu**, Reine de l'Oukwanyama dans le pays voisin, le 14 janvier à **Helao Nafidi**, dans la province namibienne de l'Ohangwena.

La rencontre de courtoisie avec la Reine d'Oukwanyama, de la région namibienne d'Ohangwena, s'est déroulée en marge d'une visite conjointe que Leurs Excellences l'Ambassadeur **Tete António**, Ministre des Relations Extérieures de la République d'Angola et **Netumbo Nandi-Ndaitwah**, député, Vice-Premier Ministre et Ministre des Relations Internationales et de la Coopération de la République de Namibie, ont effectuée dans les provinces de **Cunene**, en Angola, et d'Ohangwena, en Namibie.

Le chef de la diplomatie angolaise s'est rendu au Palais de la Reine d'Oukwanyama accompagné de Leurs Excellences **João Ernesto dos Santos «Liberdade»**, Ministre de la Défense Nationale, Anciens Combattants et Vétérans de la Patrie, **Eugénio César Laborinho**, Ministre de l'Intérieur, **João Pereira Massano**, Chef du Service Militaire de Renseignement et de Sécurité ; **Gerdina Didalewa**, Gouverneur de la Province de Cunene, **Márcio de Jesus Lopes Daniel**, Secrétaire d'Etat aux Autorités Locales ; **André de Jesus Moda**, Secrétaire d'Etat aux Forêts ; **Iury Valler de Sousa Santos**, Secrétaire d'Etat à l'Environnement ; **Arnaldo Manuel Carlos**, Commandant Général de la Police Natio-

nale Angolaise et **Jovelina Imperial e Costa**, Ambassadeur d'Angola en Namibie.

Du côté namibien, la réunion s'est déroulée en présence de **M. Netumbo Nandi-Ndaitwah**, MP, Vice-premier Ministre et Ministre des Relations Internationales et de la Coopération, **M. Frans Kapofi**, Ministre de la Défense et des Vétérans de la Patrie, **Mme Christine Hoebes**, Ministre à la Présidence, **M. Erasus Utoni**, Ministre du Développement Urbain et Rural, **Anna Shiweda**, Vice-Ministre de l'Agriculture, de l'Eau et de la Réforme Agraire, **Lucia Witbooi**, Vice-Ministre de l'Administration Intérieure, de l'Immigration, de la Protection et de la Sécurité, **Sebastien Ndeitunga**, Gouverneur de la Région d'Ohangwena, **Patrick Nandago**, Ambassadeur de Namibie en Angola, et **Joseph S. Shikongo**, inspecteur général de la police namibienne.

Née en 1930, Sa Majesté **Meekulu Martha Mwadinomho Kristian yaNelumbu** appartient à la dynastie du peuple **Ovambo**, dans le nord de la Namibie.

Sa Majesté **Meekulu Martha Mwadinomho Kristian yaNelumbu** a été Couronnée en novembre 2005, succédant à son cousin **Kornelius Mwetupunga Shelungu**, devenant ainsi la première femme à diriger cette autorité traditionnelle.

La Reine **Mwadinomho** vit dans la résidence royale d'**Omheddi**. Au fil des ans, elle a accueilli des enfants vulnérables. En 2023, plus de 60 enfants vulnérables se trouvaient sur sa propriété.



L'ANGOLA ET LA TANZANIE TIENNENT LA DEUXIEME SESSION DE LA COMMISSION MIXTE BILATERALE



Le 16 janvier, la ville touristique tanzanienne de Zanzibar a accueilli la deuxième Session de la Commission Bilatérale Mixte entre la République d'Angola et la République unie de Tanzanie.

Cette réunion a eu lieu 35 ans après la première à Dar es Salaam, où les deux pays ont posé la première pierre pour l'établissement d'un mécanisme de consultations bilatérales au niveau diplomatique, afin de promouvoir et d'étendre la coopération économique, sociale, scientifique, technique et culturelle et de mettre en place une commission bilatérale entre les deux pays.

Cette deuxième Session de la Commission Mixte Bilatérale a été dirigée par Leurs Excellences l'Ambassadeur Tête António, Ministre des Relations Extérieures de la République d'Angola et January Yusuf Makamba, Ministre des Relations Extérieures et de la Communauté de l'Est de la République Unie de Tanzanie.

La deuxième Session de la Commission Mixte Bilatérale a été précédée par la Réunion des Hauts Fonctionnaires qui s'est tenue les 14 et 15 janvier 2024.

L'Ambassadeur Said Shaibu Mussa, Secrétaire Permanent Adjoint du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération de l'Afrique de l'Est, conduisait la délégation tanzanienne, tandis que l'Ambassadeur Carlos Cruz de Lemos Sardinha Dias, Directeur de la Coopération Internationale au Ministère des Relations Extérieures, condui-

sait la délégation angolaise.

Les parties ont eu un dialogue constructif et productif, au cours duquel les Ministres ont salué les excellents liens d'amitié et de solidarité entre les deux pays.

Ils ont également félicité Leurs Excellences Dr Samia Suluhu Hassan, Présidente de la République Unie de Tanzanie, et João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola, pour le rôle moteur qu'ils ont joué dans la promotion des liens existants.

Les parties ont exprimé leur satisfaction quant aux progrès réalisés dans les négociations sur divers domaines de coopération depuis la signature de l'Accord Général de Coopération le 16 février 2023 à Addis-Abeba, en Éthiopie, en marge du Conseil Exécutif de l'Union Africaine.

Au cours de la session, les parties ont identifié de nouveaux domaines de coopération sectorielle, ainsi que des actions et des projets à développer dans des secteurs clés d'intérêt commun.

Dans ce contexte, elles ont convenu d'établir une coopération et des partenariats dans les domaines des consultations politiques, de la défense, de la diplomatie, de la sécurité, de la justice et des affaires juridiques, du développement économique, de la finance, de l'agriculture et de l'élevage, du commerce, du tourisme, de l'industrie, des investissements, des ressources minérales, du pétrole et du gaz, du développement des infrastructures, des transports, des technologies de l'information et de la communication, de la science, de la santé, de l'éducation, de la sécurité sociale, de l'égalité de genre et des groupes vulnérables, ainsi que du sport et de la culture.

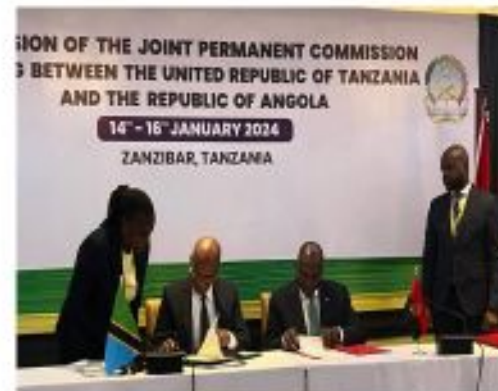
La République Unie de Tanzanie est un pays d'Afrique de l'Est, bordé au nord par l'Ouganda et le Kenya, à l'est par l'océan Indien, au sud par le Mozambique, le Malawi et la Zambie et à l'ouest par la République Démocratique du Congo (frontières exclusivement lacustres, de l'autre côté du lac Tanganyika), le Burundi et le Rwanda.

Il compte 65 642 683 millions d'habitants (estimation 2023) et sa superficie est de 947 300 kilomètres carrés.

Les relations de coopération politique et diplomatique entre la République d'Angola et la République Unie de Tanzanie est bonne et repose sur des liens historiques d'amitié, de fraternité et de solidarité forgés dans la lutte pour la libération des peuples africains.



L'ANGOLA ET LA TANZANIE SIGNENT QUATRE MEMORANDUMS



Dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale entre la République d'Angola et la République Unie de Tanzanie, quatre (4) instruments juridiques ont été signés le 16 janvier à Zanzibar pour approfondir les échanges entre les deux pays.

Il s'agit du Mémorandum d'Entente sur la Coopération dans le domaine du Pétrole et du Gaz, du Mémorandum d'Entente sur la Coopération dans le domaine de l'Exemption de Visa pour les Passeports Diplomatiques, de Service et Officiels, du Mémorandum d'Entente dans le domaine de la Santé et du Processus Verbal de la deuxième Session de la Commission Mixte Bilatérale entre la République d'Angola et la République Unie de Tanzanie.

Son Excellence l'Ambassadeur Tête António a signé tous les Accords au nom de la République d'Angola, tandis que Leurs Excellences January Yusuf Makamba, Ministre des Affaires Étrangères et des Communautés Orientales, et Ummy Mwalimu, Ministre de la Santé, ont signé les accords au nom de la République Unie de Tanzanie.

Le Mémorandum d'Entente sur la Coopération Pétrolière et du Gaz vise à établir un cadre général pour encourager la coopération mutuelle dans le domaine du pétrole et du gaz, ainsi que pour partager les connaissances et l'expérience dans la gestion et le développement de l'industrie pétrolière et du gaz.

Ce Mémorandum a également pour objectif de promouvoir la coopération et la collaboration dans les domaines de la prospection pétrolière et du gaz, à renforcer la capacité technique du personnel national dans le domaine de l'industrie pétrolière et du gaz, ainsi que l'échange d'infor-



mations, de données et d'opportunités des affaires liées à l'industrie pétrolière et du gaz.

Le Mémorandum d'Entente sur la Coopération dans le domaine de l'Exemption de Visa pour les Passeports Diplomatiques, de Service/Officiels vise à exempter de l'obligation de visa les citoyens des deux pays qui détiennent ces passeports, facilitant ainsi leurs déplacements.

Le Mémorandum d'Entente dans le domaine de la Santé vise à renforcer la coopération et les capacités en matière de formation des ressources humaines, y compris les services spécialisés.

Il vise également à échanger des compétences en matière de transplantation d'organes et de tissus, ainsi que dans le domaine des techniques de procréation assistée, à créer des systèmes résilients et durables de lutte contre la mortalité reproductive, maternelle et infantile grâce aux meilleures pratiques, et à promouvoir la coopération en matière de recherche et d'innovation dans le domaine de la santé publique.

Le Mémorandum vise également à échanger des expériences et des pratiques dans la lutte contre les vecteurs et le paludisme, à développer un programme d'échange dans les domaines de la physiothérapie, de l'ergothérapie, de l'orthophonie, ainsi que de la production d'orthèses et de prothèses.

La signature de ces quatre (4) instruments marque le tournant d'une nouvelle page dans les relations bilatérales entre les deux pays, rendant ainsi justice à l'histoire qui remonte à la lutte de libération nationale.



L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL PARI MI LES PRINCIPAUX DÉFIS DU MIREX POUR 2024



S.E. Tete António,
Ministre des Relations Extérieures

L'amélioration des conditions de travail et des conditions sociales, la formation des ressources humaines et une plus grande rationalisation des actifs patrimoniaux et financiers sont quelques-uns des principaux défis de gestion pour 2024 au sein du Ministère des Relations Extérieures.

L'information a été fournie par Son Excellence l'Ambassadeur Tete António, Ministre des Relations Extérieures, lors de la réception des vœux de Nouvel An, le 11 janvier, au siège diplomatique angolais, au centre ville de Luanda.

Le Ministre Tete António a déclaré que pour cette année, sans négliger l'agenda bilatéral, le MIREX continuera à maximiser son action en faveur des Présidences du pays à la SADC et à l'OEACP, en assurant la présidence de la République d'Angola à l'Union Africaine, ainsi qu'un siège à son Conseil de Paix et de Sécurité.

S'adressant à ses collaborateurs directs (Secrétaires d'Etat, Directeurs, Ambassadeurs, Chefs de Départements et Consultants), le chef de la diplomatie angolaise les a invités à maintenir le même



esprit d'abnégation dans l'accomplissement de leurs responsabilités, surtout dans les organisations sous-régionales et régionales dont l'Angola est membre, telles que la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC).

Le Ministre Tete António a également abordé l'expansion de la position de l'Angola en Asie, avec l'ouverture de nouvelles missions diplomatiques en Australie, en Indonésie, aux Philippines et au Timor Oriental, résultat d'une diplomatie active l'année dernière.

Dans le chapitre politico-administratif, le Ministre Tete António a assuré que des efforts sont faits pour étendre le processus d'émission de cartes d'identité à plus de pays, en collaboration avec le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, dont l'objectif est de renforcer l'action du mouvement associatif au sein de la communauté pour améliorer l'accès aux documents d'identification nationale pour les citoyens angolais à l'étranger.



[12] **DIPLONNEWS**



En ce qui concerne la vie interne du Ministère, le Ministre a indiqué que l'année 2023 a servi à réaligner la nouvelle structure directive du MIREX, résultant du Statut organique en vigueur, dont la mise en œuvre nécessite un effort conjoint de la part du collectif des travailleurs de ce Département Ministériel.

Dans ce contexte, les procédures administratives, financières, patrimoniales et de ressources humaines sont en cours de révision et de mise à jour afin de mettre en œuvre certaines réformes internes nécessaires, à savoir : la poursuite du processus de régularisation des catégories de fonctionnaires, tant dans la carrière générale que dans la carrière spéciale ; l'amélioration du processus de rotation du personnel ; la lutte contre certaines pratiques incorrectes dûment identifiées, parmi d'autres mesures.

Le défi de la nouvelle année consiste également à finaliser la stratégie d'insertion des cadres angolais dans les Organisations Internationales et Régionales ; à élaborer des stratégies pour améliorer le système actuel d'accès aux services de santé pour les



fonctionnaires et leurs familles ; à revoir le système de chargement des cartes d'achat pour permettre une plus grande flexibilité pour les utilisateurs ; ainsi qu'à poursuivre les discussions avec les banques commerciales en vue d'obtenir des facilités de crédit personnel.

Le Ministre Tete António a terminé son discours en appelant tout le monde, au niveau central et dans les organes externes du MIREX, à gérer les faibles ressources mises à disposition par le gouvernement, compte tenu de la situation actuelle et, par conséquent, des conditions objectives que connaît le pays.

La cérémonie de vœux du nouvel an a réuni, dans le Salão Nobre «Paulo Teixeira Jorge», les Secrétaires d'Etat aux Relations Extérieures, Esmeralda Mendonça ; à la Coopération Internationale et aux Communautés Angolaises, Domingos Custódio Vieira Lopes ; et à l'Administration, aux Finances et au Patrimoine, Maria Auxiliadora Pascoal Ramiro ; des Directeurs, des Ambassadeurs angolais, des Chefs de Département et des Consultants.



DIPLONNEWS



[13]

L'ANGOLA ET LA SOMALIE CHERCHENT A RENFORCER LEURS LIENS DIPLOMATIQUES



Son Excellence l'Ambassadeur Tété António, Ministre des Relations Extérieures, a reçu Son Excellence Ali Mohamed Omar, Ministre des Affaires Etrangères de la République Fédérale de Somalie, à Kampala le 18 janvier.

Les deux personnalités se sont rencontrées au Centre de Conférence Munyonyo, où se tient le 19^e Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Mouvement des Non-Alignés (MNA).

Accompagné de Son Excellence Omar M. Mohamed, le Ministre des Affaires Etrangères de la Somalie a exprimé l'intention de son pays de renforcer les relations avec l'Angola, en particulier dans les secteurs politico-diplomatique, économique, commercial et

éducatif.

Selon le chef de la diplomatie somalienne, son gouvernement envisage d'ouvrir un Consulat Général en République d'Angola afin de faciliter l'assistance consulaire à ses citoyens, qui forment une importante communauté dans ce pays.

Située à l'extrémité orientale du continent africain, la République Fédérale de Somalie a une population estimée à 18 millions d'habitants et l'agriculture est sa principale activité économique, représentant 40 % du Produit Intérieur Brut (PIB) et 65 % des exportations.

Le pays est bordé par l'Éthiopie à l'ouest, Djibouti au nord-ouest et le Kenya au sud.



L'ANGOLA ET L'INDE EXAMINENT DES PARTENARIATS STRATEGIQUES



L'état de la coopération bilatérale dans les domaines les plus variés de la vie politico-diplomatique, économique et commerciale entre l'Angola et l'Inde a été évalué le 18 janvier à Kampala entre Leurs Excellences l'Ambassadeur Tété António, Ministre des Relations Extérieures, et Subrahmanyam Jaishankar, Ministre des Affaires Etrangères de la République de l'Inde.

Les deux fonctionnaires se sont rencontrés dans la capitale, Kampala, où ils ont assisté au 19^e Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Mouvement des Non-Alignés (MNA), qui s'est déroulé le 19 janvier.

Au cours de la réunion, le Ministre Subrahmanyam Jaishankar a déclaré que l'Inde souhaitait voir sa coopération avec l'Angola renforcée, en particulier dans les domaines de l'industrie pharmaceutique, du tourisme, de la sécurité alimentaire, de la santé, du pétrole et du gaz, de l'éducation, de l'assainissement de base et de la technologie numérique.

Il a également déclaré que son Gouvernement était flatté par le fait que l'Angola, par la voix de Son Excellence le Président João Manuel Gonçalves Lourenço, considérait ce pays asiatique comme un «partenaire stratégique important».

Enfin, il a fait référence aux élections au Conseil de Sécurité des Nations Unies pour la période 2026-2029, où son gouvernement aspire à un siège en tant que Membre Non Permanent.

Pour sa part, Son Excellence l'Ambassadeur Tété António a remercié son homologue indien pour la réunion et a invité ce pays à participer à la diversification de l'économie angolaise, en soulignant les opportunités d'affaires que

l'Angola offre.

Le Ministre Tété António a parlé des Plans Nationaux de Développement, en mettant l'accent sur Planagrão, Planapesca et Planapeçuário, les plans de développement de l'Angola dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage.

La République de l'Inde est un pays d'Asie du Sud. Elle est la septième plus grande superficie et la plus peuplée du monde en juin 2023.

La population de l'Inde est passée de 361 millions d'habitants en 1951 à près de 1,4 milliard en 2022. Au cours de la même période, son revenu nominal par habitant est passé de 64 dollars par an à 2 601 dollars et son taux d'alphabétisation de 16,6 % à 74 %.

Selon le Fonds Monétaire International (FMI), l'économie indienne représentait en 2022 une valeur nominale de 3,46 billions de dollars ; elle était la cinquième économie en termes de taux de change du marché et, avec environ 11,6 milliards de dollars, la troisième en termes de Parité de Pouvoir d'Achat (PPA).

Avec un taux de croissance annuel moyen du PIB de 5,8 % au cours des deux dernières décennies et de 6,1 % en 2011-2012, l'Inde est l'une des économies à la croissance la plus rapide au monde.

Les principaux produits agricoles sont le riz, le blé, les oléagineux, le coton, le jute, le thé, la canne à sucre et les pommes de terre. Les principales industries sont le textile, les télécommunications, les produits chimiques, les produits pharmaceutiques, la biotechnologie, l'agroalimentaire, l'acier, les équipements de transport, le ciment, l'exploitation minière, le pétrole, les machines et les logiciels.



LA SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX RELATIONS EXTERIEURES REÇOIT LE NOUVEAU REPRESENTANT DU HCR



Le 19 janvier à Luanda, Son Excellence **Esmeralda Mendonça**, Secrétaire d'Etat aux Relations Extérieures, a reçu les **Lettres d'Intention** de la nouvelle Représentante Résidente du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) en Angola, **Emmanuelle Nathalie Mitte**.

Lors de la remise et de la réception de cet instrument protocolaire, la nouvelle représentante du HCR a exprimé sa gratitude pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé et a remercié le gouvernement angolais d'avoir fait confiance

à sa nomination.

La réunion a également permis d'évoquer les relations entre la République d'Angola et cette agence spécialisée de l'**Organisation des Nations Unies**, en soulignant le caractère amical de ces liens.

La Secrétaire d'Etat a souhaité la bienvenue à la nouvelle représentante du HCR et a espéré qu'elle poursuivra l'excellent travail réalisé par ses prédécesseurs, tout en réitérant la volonté du gouvernement angolais de continuer à améliorer la coopération bilatérale.

Cette réunion marque un nouveau chapitre dans la coopération entre l'Angola et le HCR, renforçant les liens visant à garantir un environnement sûr et digne aux personnes cherchant refuge sur le territoire angolais.

Emmanuelle Nathalie Mitte occupe désormais le poste de Représentant Résident du HCR en Angola, succédant à **Vito Trani**.

Le HCR en Angola soutient environ 57 000 réfugiés et demandeurs d'asile, principalement originaires de RDC, de Guinée, de Côte d'Ivoire, de Mauritanie, de Somalie, du Soudan et d'Erythrée.

Il travaille avec le gouvernement angolais pour développer des politiques cohérentes, garantir l'accès au territoire, offrir une assistance humanitaire et promouvoir l'inclusion des réfugiés dans les plans de développement et les programmes clés du pays.

Le HCR est présent à Luanda, en Angola, depuis plus de 40 ans et dispose d'un bureau de terrain à Dundo depuis 2017.

L'ANGOLA ET LES EMIRATS ARABES UNIS ANALYSENT LE RENFORCEMENT DE LEUR COOPERATION BILATERALE



Son Excellence l'Ambassadrice **Esmeralda Mendonça**, Secrétaire d'Etat aux Relations Extérieures, a reçu le 18 janvier à Luanda Son Excellence **Salem Ali Alshamsi**, Ambassadeur des Emirats Arabes Unis auprès de la République d'Angola.

La réunion, qui s'est tenue au siège de la diplomatie angolaise (à Mutamba), a été l'occasion pour les deux personnalités de discuter des questions liées au renforcement de la coopération bilatérale entre la République d'Angola et les Emirats Arabes Unis.

A cette occasion, les deux entités ont analysé la possibilité de signer certains instruments juridiques, à savoir le **Projet d'Accord de Partenariat Economique Global** et l'**Accord de Coopération dans le domaine de la Défense et Technico-Militaire** entre le Ministère de la Défense Nationale, Anciens Combattants et Vétérans de la Patrie de la République d'Angola et le Ministère de la Défense des Emirats Arabes Unis.

L'audience accordée à l'Ambassadeur a également permis de consacrer une attention particulière à la préparation de la visite de Son Excellence **Sheikh Shakhboot Al Nahyan**, Ministre d'Etat des Emirats arabes unis, en République d'Angola, prévue pour janvier 2024.

L'ANGOLA FORMULE UNE DEMANDE D'EXPLICATIONS AU GABON APRES UN INCIDENT AVEC LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DE LA CEEAC



Le 19 janvier, le Ministère des Relations Extérieures a convoqué le Chargé d'Affaires de l'Ambassade de la République du Gabon en Angola, **Wilfrid Ndundji Mundingue**, pour lui demander des explications sur l'événement inhabituel qui s'est produit dans son pays contre le Président de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), Son Excellence **Gilberto da Piedade Veríssimo**, de nationalité angolaise.

Le Chargé d'Affaires de la Mission Diplomatique Gabonaise en Angola s'est rendu au siège diplomatique angolais suite à un acte de **vandalisme armé** par des citoyens gabonais à la résidence du Président de la Commission, dont le siège est à Libreville, Gabon.

Le 18 janvier, les autorités angolaises ont été informées de cet événement inhabituel, perpétré par des hommes armés (dont certains portaient l'uniforme des forces armées gabonaises), qui se sont introduits arbitrairement dans la Résidence Officielle du **Président de**

la Commission Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC).

Selon les rapports, les envahisseurs ont harcelé psychologiquement le **Président de la Commission de la CEEAC** et son assistant, qui se trouvaient à l'intérieur de la résidence.

Face à ce grave incident diplomatique, Son Excellence **Esmeralda Mendonça**, Secrétaire d'Etat aux Relations Extérieures, représentant Son Excellence **Tété António**, Ministre des Relations Extérieures de la République d'Angola, a exprimé son profond mécontentement face à ce qui s'est passé, l'a vivement désavoué et a exigé des autorités gabonaises des explications plausibles sur les motivations et intentions réelles des citoyens gabonais à l'encontre des autorités angolaises.

La Secrétaire d'Etat **Esmeralda Mendonça** a également demandé, par l'intermédiaire du Chargé d'Affaires, que des mesures sévères soient prises à l'encontre des auteurs de cet acte qui a mis en péril la sécurité et l'intégrité physique des entités de cette organisation sous-régionale, qui exercent leur mandat statutaire légitime dans le pays qui abrite le siège de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC).

Le Communiqué final de la 5^e Session Extraordinaire du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC, dans le cadre du Conseil pour la Paix et la Sécurité en Afrique (COPAX), a expressément exhorté le Gouvernement de la République Gabonaise à continuer à garantir les conditions de sécurité du Président de la Commission, des membres de la Commission et de l'ensemble de son personnel.

En vertu de la **Convention de Vienne sur les Relations Diplomatiques** du 18 avril 1961, du **Traité révisé de la Communauté** du 18 décembre 2019, de la **Convention sur les Privilèges et Immunités Diplomatiques de la CEEAC** du 28 août 1987, de l'**Accord de Siège entre la CEEAC et le Gouvernement de la République Gabonaise** du 12 janvier 1986 et d'autres conventions et textes juridiques pertinents, les fonctionnaires de la Communauté ainsi que leurs résidences officielles et privées jouissent de privilèges et d'immunités.



UNE REUNION STRATEGIQUE PREPARE L'ORDRE DU JOUR DU DIALOGUE BILATERAL ENTRE L'ANGOLA ET SÃO TOME E PRINCIPE



S.E. Domingos Custódio Vieira Lopes
Secrétaire d'Etat à la Coopération Internationale
et aux Communautés Angolaises



Une réunion de consultation multiseCTORielle visant à élaborer un agenda de travail pour la réunion bilatérale Angola-São Tomé et Príncipe s'est tenue le 9 janvier à l'amphithéâtre Afonso Van-Dúniem "Mbinda", au siège du MIREX à Luanda.

La réunion a été présidée par Son Excellence Domingos Custódio Vieira Lopes, Secrétaire d'Etat à la Coopération Internationale et aux Communautés Angolaises, en sa qualité de Coordinateur du Comité de Suivi du Processus de Coopération Verbale entre la République d'Angola et la République Démocratique de São Tomé et Príncipe.

Au cours de la réunion, les membres du comité de suivi du processus de coopération verbale entre

l'Angola - São Tomé e Príncipe ont analysé les avantages de cette relation interétatique, tant sur le plan politique que sur le plan commercial et dans le domaine commercial et des affaires.

Le Comité de Suivi du Processus de Coopération Verbale entre la République d'Angola et la République Démocratique de São Tomé et Príncipe est composé, outre le MIREX, des Ministères des Finances, des Ressources Minérales, du Pétrole et du Gaz, de la Culture et du Tourisme, des Transports, de la Pêche et des Ressources Marines, de l'Agence Angolaise de Promotion des Investissements Privés et des Exportations (AIPEX) et de l'Institut de Gestion des Actifs et des Participations de l'Etat (IGAPE).



LA SECRETAIRE D'ÉTAT MARIA RAMIRO MENE UN DIALOGUE CONSTRUCTIF AVEC LES DIPLOMATES EN VUE D'AMELIORATIONS INSTITUTIONNELLES



S.E. Maria Auxiliadora Pascoal Ramiro
Secrétaire d'Etat à l'Administration, aux Finances
et au Patrimoine du MIREX

Dans le prolongement de la consultation menée auprès des employés des Organes Centraux du Ministère des Relations Extérieures, Son Excellence Maria Auxiliadora Pascoal Ramiro, Secrétaire d'Etat à l'Administration, aux Finances et au Patrimoine du MIREX, a rencontré les diplomates de ce Département Ministériel le 8 janvier dernier.

L'objectif était d'écouter leurs préoccupations et de recueillir des contributions afin d'atténuer les nombreuses mauvaises situations qui entravent le bon fonctionnement du Ministère des Relations Extérieures.

Pendant près de quatre heures, la responsable du Département Administratif, Financier et Patrimoine du MIREX a été interrogée sur les critères d'entrée et de promotion dans la carrière spéciale (carrière diplomatique), sur les injustices commises dans ces processus au H des



ans, sur les faibles conditions salariales et autres avantages, entre autres questions.

De même, la Secrétaire d'Etat Maria Auxiliadora Ramiro a également entendu des contributions visant à améliorer la qualité des ressources humaines, en leur fournissant une formation spécifique et spécialisée ; la création de dynamiques et d'expériences capables d'apporter des réponses efficaces et efficientes à de nombreux problèmes rencontrés par l'institution.

Son Excellence Maria Auxiliadora Pascoal Ramiro a non seulement pris bonne note de toutes les idées avancées par les diplomates, mais elle s'est également engagée à ce que bon nombre des préoccupations soulevées soient résolues.

Elle a déclaré qu'elle travaillait dur pour faire du Plan de Rotation du Personnel une réalité, pour améliorer les

salariaux et les autres conditions sociales, pour résoudre les cas spécifiques et dûment identifiés d'injustice au travail, et elle s'est engagée à continuer à recevoir des idées visant à surmonter les préoccupations partagées lors de la réunion d'aujourd'hui et d'autres qui touchent le personnel du ministère des Affaires étrangères.

La réunion de ce lundi s'inscrit dans le cadre des réunions de travail sélectives et ciblées que Son Excellence la Secrétaire d'Etat organise en ce début d'année, en vue de créer une nouvelle dynamique de gestion participative et active, capable de produire des résultats tangibles pour le bien du groupe.

À l'issue de la réunion, les deux parties - direction et travailleurs - ont convenu de travailler ensemble vers un seul objectif : une institution digne pour mieux servir le pays. Pour y parvenir, nous devons travailler plus dur et mieux communiquer.



CONSUL GÉNÉRAL ACCRÉDITÉ DU PORTUGAL À BENGUELA, ANGOLA



Le 24 janvier, Son Excellence Maria Filomena do Rosário Neto Antão, Directrice Générale de l'Institut des Communautés Angolaises à l'Étranger et des Services Consulaires (ICAESC), a remis l'Exequatur à Lina Isabel de Castro Mota, l'accréditant en tant que Consul Général du Portugal à Benguela et dans sept autres provinces angolaises.

La cérémonie de remise et de réception de l'instrument juridique, qui permet au nouveau représentant du consulat portugais d'exercer des fonctions sur le territoire angolais, s'est déroulée dans les installations de l'ICAESC à Luanda.

En plus de Benguela, Lina Isabel de Castro Mota couvrira également les provinces de Kwanza-Sul, Huambo, Bié, Huila, Cunene, Namibe et Cuando Cubango.

Par ailleurs, la République Portugaise dispose de deux Consulate Généraux en Angola, l'un à Luanda et l'autre à Benguela.

Lina Isabel de Castro Mota est Diplomate de Carrière depuis 1968, Diplômée en Philosophie de l'Universidade Nova de Lisboa, Professeur et auteur de plusieurs publications scientifiques.

Au cours de sa carrière professionnelle, la nouvelle Consule Générale du Portugal à Benguela, avant de venir travailler en Angola, a été Chef Adjoint de la Mission Portugaise à Varsovie (Pologne) ; Budapest (Hongrie) ; Nairobi (Kenya).

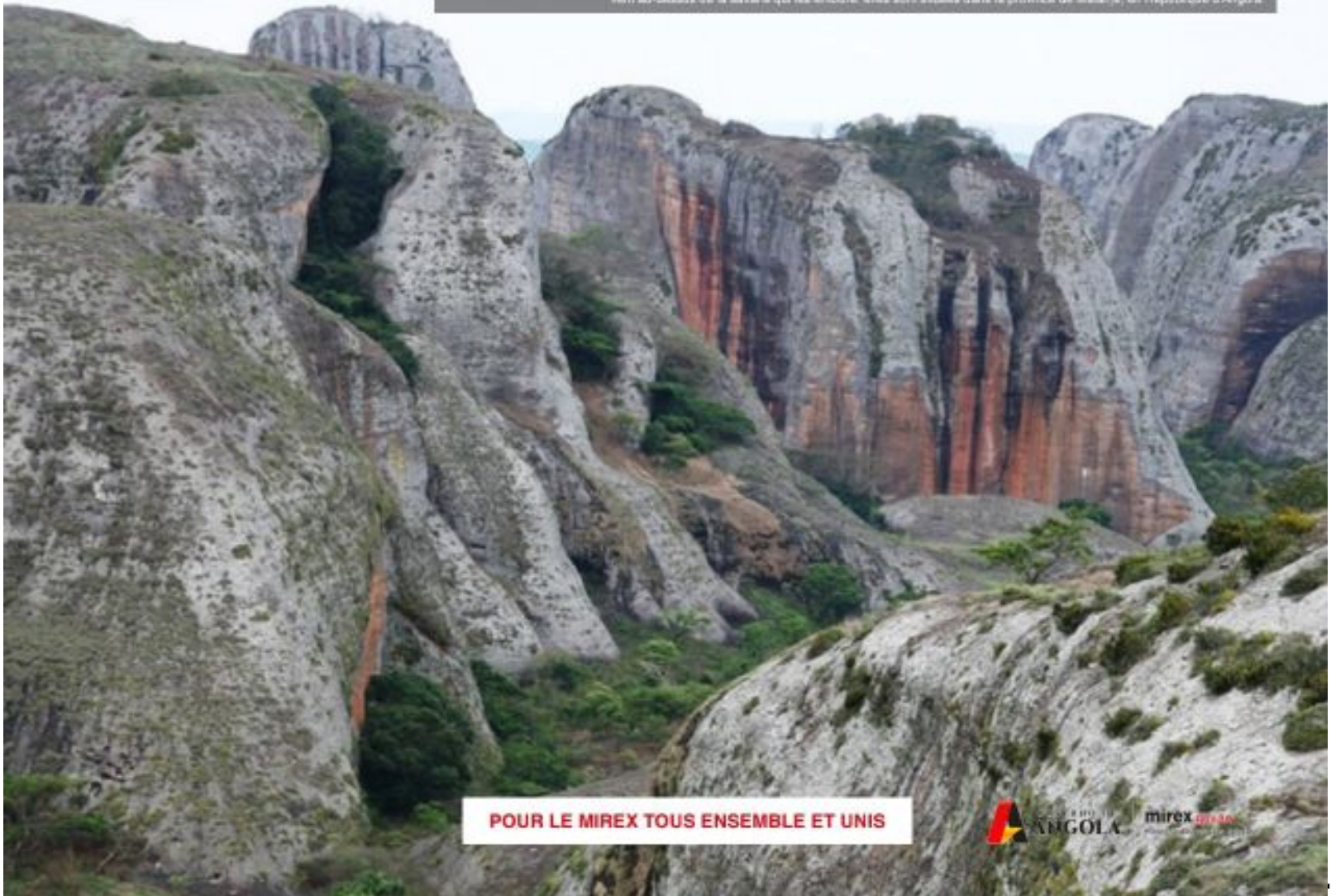
Elle a également été Représentante Permanente Adjointe du Portugal auprès du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et du Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains (UN-HABITAT) dans le même pays, entre autres responsabilités au sein du Ministère des Affaires Étrangères du Portugal.



Vue partielle de la ville de Benguela, Angola



Pedras Negras de Pungo Andongo | s'agit d'un groupe de vastes formations rocheuses métalliques, via les de milliers d'années, qui s'élevèrent au-dessus de la savane qui les entoure. elles sont situées dans la province de Malanje, en République d'Angola.



POUR LE MIREX TOUS ENSEMBLE ET UNIS



Digitizada com CamScanner